



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LE LOGEMENT: LE PRÉFET FÉLICITE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS BASQUE, LAURÉATE DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

à Pau, le 14 février 2024

En fin d'année 2023, le Gouvernement a lancé, sous forme d'appel à candidatures, un programme exceptionnel d'accélération de la production de logements sur les trois prochaines années : « Territoires engagés pour le logement ».

Aujourd'hui, à l'occasion d'un déplacement à Villejuif (Val-de-Marne), le Premier ministre, Gabriel ATTAL, a annoncé que 22 « Territoires engagés pour le Logement » avaient été retenus, parmi lesquels le projet multi-site présenté par la communauté d'agglomération Pays basque. Identifiant 24 opérations sur 11 communes SRU du littoral (Anglet, Ascaïn, Bayonne, Biarritz, Bidart, Boucau, Hendaye, Mouguerre, Saint-Jean-de-luz, Saint-Pée-sur-Nivelle, Urrugne), l'objectif est d'accélérer la réalisation d'environ 3500 logements, dont 2050 logements sociaux, à horizon 2027.

L'appel à candidatures était ouvert aux communes et intercommunalités des zones présentant une forte tension immobilière, des établissements publics locaux et des établissements publics d'aménagement, pour faire partie des « Territoires engagés pour le logement. » L'objectif était d'accélérer une vingtaine d'opérations d'aménagement produisant chacune de l'ordre de 1500 logements, dont au moins 25 % de logement social. Ces opérations vont bénéficier de l'accompagnement de l'État, notamment dans le cadre d'un projet partenarial d'aménagement ou d'une opération d'intérêt national.

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques adresse toutes ses félicitations au président de la Communauté d'agglomération du Pays basque lauréate de cet appel à projets, et souhaite l'assurer du soutien des services de l'État pour mener à bien ce projet.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Pôle communication (réservé à la presse)

• En journée :

Tel : 05 59 98 24 50 | 06 26 14 12 79

pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

• En soirée, de 18h30 au lendemain 8h et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h (astreinte communication) :

Tel : 06 15 20 31 38

pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64    